

M. BRAUN, nous n'attendions pas grand chose de votre intervention ce 3 mai au sujet des CNR de la santé, sur France Inter. Bien nous en a pris car nous ne sommes pas déçus, nous n'attendons d'ailleurs plus grand chose de votre part.

Effectivement, nous entendons toujours la même rengaine depuis des mois.

Les Conseils Nationaux de la Refondation (CNR) ne sont que de la poudre aux yeux des Français afin qu'il aient l'impression de pouvoir agir sur les décisions politiques. Tout ceci n'est qu'un leurre et ces CNR ne représentent qu'une vaste blague démagogique. Nous ne comptons plus le nombre de médecins libéraux qui témoignent ne pas avoir été conviés à ces conseils. Comment peut-on prétendre réformer le système de santé français sans faire appel aux principaux intéressés ? Il est effectivement important de demander leur avis aux citoyens, mais qui parmi les Français sont le plus au fait sur la situation sanitaire en France aujourd'hui, si ce ne sont les médecins libéraux ? Certains de nos confrères ont pu assister en tant que spectateurs à ces CNR. Nous avons ouïe dire que ce n'était pour la plupart qu'une simple présentation d'un projet présidentiel sans contradiction possible.

Par ailleurs, vous soutenez qu'il n'y aura pas plus de médecins dans les 10 prochaines années. En cela vous dites vrai. Cependant nous souhaiterions vous rappeler que la politique actuelle de santé accélère le déficit en médecins actifs. Ce ne sont pas vos incitations de cumul emploi-retraite qui vont permettre de maintenir en activité nos confrères proches de la retraite, alors que la plupart déplaquent déjà bien avant l'âge légal (pour nous 67 ans, avant la réforme des retraites).

Au sujet des certificats médicaux, nous sommes heureux de vous entendre à ce sujet. Vous soutenez que tout est déjà dans la loi. Qu'à cela ne tienne ! N'est-ce pas au gouvernement de faire appliquer la loi ? Au contraire, vous rejetez la responsabilité encore une fois sur les médecins, en leur demandant de dire non à ces demandes qui ne sont pas obligatoires. Combien de fois encore les médecins vont être mis en porte-à-faux devant leurs patients qui ne pourront bénéficier de leur(s) avantage(s) par absence de tels documents ? Quand allez-vous interdire aux assurances privées d'exiger auprès d'associations sportives des certificats médicaux pour des sports de loisirs ?

Au sujet des certificats de décès et de la possibilité aux infirmiers de pouvoir les établir, nous espérons qu'eux pourront bénéficier d'une rémunération pour cela, ce qui n'est pas le cas pour nous aujourd'hui !

Vous parlez de risque de renoncement aux soins devant une éventuelle application d'une « taxe lapin ». Mais dans quelle société vivons-nous ? Il s'agit là de sanctionner les comportements abusifs et aucunement d'empêcher les Français d'avoir accès aux soins. Ce sont des personnes qui ne se rendent même plus compte de leur attitude irrespectueuse envers la communauté. Il s'agit de responsabiliser ces patients en leur faisant prendre conscience de leur incivilité.

A ce sujet quelle n'est pas notre surprise lorsque nous entendons que vous vous faites le porte-voix des plateformes de prise de rendez-vous ! Rappelons que ce sont des entreprises à but lucratif qui facturent les médecins. Comment pouvez-vous supposer faire supporter une fois de plus des charges aux médecins quand vous refusez d'augmenter leurs honoraires au niveau de l'inflation via le règlement arbitral ?

Vous expliquez que tous les patients en ALD sans médecin traitant se verront proposer un médecin traitant d'ici la fin de l'été s'ils le souhaitent. Cependant vous précisez que ceux qui ne donneraient pas de réponse se verraient octroyer automatiquement un médecin traitant. Doit-on vous rappeler que le contrat médecin traitant est un contrat signé entre 2 parties ? Personne n'envisagerait de signer un contrat sans avoir échangé avec son interlocuteur auparavant. Comment un médecin qui n'a déjà plus suffisamment de temps pour s'occuper de ses patients pourra-t-il prendre correctement en charge plus de patients ? Vous dites ne pas nous demander de travailler plus, mais dans le cas présent vous nous demandez de travailler plus mal, de faire de l'abattage, du travail à la chaîne !

Vous dites : « ce qui m'importe c'est que les gens soient en bonne santé ». Vous voulez pour cela « désengorger les services d'urgences ». On ne sait par quel tour de passe-passe vous pensez faire croire aux Français que vous y arriverez sans investir dans la médecine de ville. Le seul subterfuge proposé étant le SAS ( Services d'Accès aux Soins), une superstructure qui permet aux médecins d'être mieux rémunérés s'ils voient rapidement un patient qui n'est pas dans leur patientèle. Grâce à cela nous voyons s'ouvrir un peu partout des structures privées dites « d'urgences non vitales » . Nous y voyons exercer des médecins qui ne sont médecin traitant de personne, reléguant la charge du suivi des patients chroniques et ALD (Affection de Longue Durée) sur le peu de médecins généralistes qui résistent malgré cette tendance. Nous ne blâmons pas ces médecins car malheureusement ce genre de structures va permettre encore une fois la fuite du corps médical vers ces pratiques : moins de charge administrative, moins de paperasse, consultations rapides, faciles et mieux rémunérées. Admirez les effets de votre politique de santé actuelle.

Quelle belle médecine vous proposez là !